

## POUR OU CONTRE LA CONSCRIPTION

*“La proposition de M. Barrette, député de Berthier, de renvoyer à six mois le bill Borden est logique, d'où qu'elle vienne. Elle aura cet avantage de montrer au peuple qui est pour et qui est contre la conscription. Il faudra que tout le monde se prononce sur le principe même du bill. Cela sera peut-être embarrassant pour plusieurs politiciens, mais il faut considérer d'abord l'intérêt général avant le bien particulier. Les gens sortiront du bois, — et c'est ce que l'électeur veut qu'ils fassent.”*  
(GEORGES PELLETIER, dans le *DEVOIR* du 21 juin 1917).

Le vote sur le sous-amendement Barrette fut pris à la Chambre des Communes le 5 juillet 1917. Tous les libéraux de la province de Québec présents à la séance, refusèrent de tuer le bill et votèrent le principe de la conscription, tandis que neuf députés conservateurs — des vrais anti-conscriptionnistes — demandèrent la mort du bill et votèrent contre le principe de la conscription. La liste qui va suivre est tirée des débats de la Chambre des Communes, session 1917.

### Liste des députés libéraux de la province de Québec qui ont voté le principe de la conscription.

#### DES FARCEURS !

Députés	Comtés
BUREAU, Jacques,	Trois-Rivières — St-Maurice.
BROUILLARD, Ovide,	Drummond-Arthabaska
BICKERDIKE, Robert,	Saint-Laurent.
BOIVIN, Georges-Henri,	Shefford.
BOURASSA, J.-Boutin,	Lévis.
BOYER, Gustave,	Vaudreuil.
CARDIN, P.-J.-Arthur,	Richelieu.
DELISLE, Siméon,	Portneuf.
DEMERS, Joseph,	Iberville.
DEVLIN, Emmanuel,	Wright.
ETHIER, Joseph-Arthur,	Deux-Montagnes.
FORTIER, Edmond,	Lotbinière
GAUVREAU, Charles-Auguste,	Témiscouata
KAY, William-Frédéric,	Missisquoi.